

## Abus de confiance ou escroquerie???

Par loulou94, le 01/12/2008 à 15:47

Bonjour,

Je vous explique mon pb. Je voulais m'associer avec mon petit copain qui est aujourd'hui mon ex à la création d'une société spécialisé dans la surveillance et la sécurité. Je lui ai fais total confiance et je n'ai pas hésité à lui confier 6000 euros me promettant ainsi 10% du capital de la société de 60000 euros, il ma promis donc que je toucherai des intérêts par la suite en plus des 6000 euros qui me revenaient de droit. J'ai cru bien faire sachant que je n'ai jamais soupçonné à aucun moment qu'il me trompait, biensûr je n'ai aucune reconnaissance de dette ni de papier prouvant quoique ce soit. Je n'ai en tout et pour tout une trace du montant émis par chèque. Du jour au lendemain cette personne a totalement changé et me dit qu'elle a d'énormes soucis.

Aujourd'hui je réclame ma somme auprès de cette personne qui me dit que sa société actuelle est en redressement fiscal et que la création de la nouvelle société a été bloquée (il me disait attendre l'agrément) et que l'argent a été lui aussi bloqué car une enquête est en court. J'ai découvert qu'il a effectivement du trempé dans des combines illégales. Il me dit qu'il me remboursera mais n'a aucune parole.

Il ma trompé sur ces intentions et moi tout ce que je veux c'est récupérer mes 6000 euros. Il est de mauvaise foi. Comment puis je récupérer cette somme svp?

Quels moyens je dispose sachant qu'il ne nie pas me devoir cet argent mais ne veut pas me signer de papier. JE dispose d'un chèque du montant mais pas signé. Merci de m'aider svp. Je suis totalement désemparée.